Post-Permis

Au 1 er Janvier 2019, réduction du délai probatoire pour les titulaires d'un 1 er permis de conduire qui auront suivi une formation complémentaire...

En 2016, les conducteurs novices sont impliqués dans un quart des accidents de la route ayant entraîné des blessures ou la mort. 144 d'entre eux y ont perdu la vie. Le décret 2018-715 paru au journal officiel du 3 août 2018 introduit dans le code de la route la possibilité d'une formation post permis exclusivement réservée aux conducteurs novices.

En proposant l'opportunité d'une telle formation complémentaire, la Sécurité routière s'attaque au phénomène bien connu de sur-confiance qui survient entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire et qui est la cause d'une mauvaise appréciation des risques et donc un accidentalité particulièrement élevé.

Plusieurs expériences similaires menées dans plusieurs pays de l'union européenne, notamment en Autriche, en Finlande et au Luxembourg, ont démontré l'efficacité de la formation post permis notamment sur la réduction de l'accidentalité.

Sa mise en place dans notre pays le 1 er janvier 2019 répond à la décision du comité interministériel de la sécurité routière du 2 octobre 2015.

Cette formation complémentaire s'adresse donc exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) entre les 6e et 12e mois qui suivent son obtention, ni avant ni après. L'objectif de la formation post permis est de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

Les bénéficiaires de cette formation, qui relève du volontariat, verront en contrepartie leur période probatoire réduite, sous réserve de n'avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points.

https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/permis-probatoire/lesstages-post-permis-et-reduction-de-la-periode

Auto-école ANAUGO
30 rue du baston 62930 Wimereux - tél : 03.66.62.92.11 – contact@anaugo.com
EURL – SIRET 10731720800018 – NAF 8553Z – Agrément n° E 26 062 0016 0